ID: 038-213800535-20230316-DB230316_010-DE

Bourgoin-Jallieu

COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 MARS 2023

EDUCATION

DB230316010

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars à vingt heures, les conseillers municipaux légalement convoqués le neuf mars, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 20 heures. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE: Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Laurent CAMPO, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents: 30

Votants: 32

Absents: Anissa DAOUI, Aurélia MASSON, Jean-Claude PARDAL.

Excusés, ayant donné pouvoir :

- Océane ROULOT, pouvoir à Dorian MAILLET;
- Nathalie JACQUEMOND, pouvoir à Marie-Thérèse DUSSERT.

Secrétaire de séance : Dorian MAILLET est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapporteur : Hélène ACCETTOLA

10 : SUBVENTIONS AUX COOPERATIVES SCOLAIRES DES ECOLES POUR L'ORGANISATION DE SORTIES A LA JOURNEE

Les écoles organisent des sorties scolaires à la journée. Ces sorties sont financées par les coopératives de chaque école qui sollicitent une aide complémentaire de la ville.

Le montant de la participation proposée pour chaque école tient compte du nombre d'élèves concernés, de sa localisation en Réseau d'Education Prioritaire et des éventuels autres financements pour des classes de découverte.

Les dossiers de demandes de subvention ont été transmis par les directions des écoles en octobre 2022 pour une réalisation des sorties aux deuxième et troisième trimestres de l'année scolaire 2022-2023.

La participation par élève est maintenue à la même hauteur qu'en 2022, à savoir 10 € par élève scolarisé en écoles REP et 8 € pour les autres élèves.



ID: 038-213800535-20230316-DB230316_010-DE

Il est proposé au Conseil Municipal d'/de:

Attribuer, les subventions suivantes à la coopérative de chaque école selon le tableau suivant :

Coopérative	Participation
L'Oiselet Maternelle	800€
Louise Michel Maternelle	1 360 €
Linné Maternelle	770 €
Pré-Bénit Maternelle	720€
Edouard Herriot Elémentaire	1 328 €
Linné Elémentaire	890 €
Louise Michel Elémentaire	2 230 €
Pré Bénit Elémentaire	1 384 €
Boussieu Primaire	968€
Claude Chary Primaire	2 568 €
Jean Rostand Primaire	3 000 €
La Grive Primaire	1 312 €
Simone Veil Primaire	2 008 €
Victor Hugo Primaire	1 496 €
TOTAL SORTIES SCOLAIRES JOURNEES	20 834 €

- **Autoriser** la commune de Bourgoin-Jallieu à télétransmettre à la Sous-préfecture de la Tour du Pin les actes soumis au contrôle de légalité ;
- Autoriser le Maire ou un conseiller ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- Prendre acte que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

Le conseil municipal, Après avoir entendu l'exposé ci-dessus, Après en avoir délibéré, Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le jeudi 16 mars 2023.

Le Maire



